

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 54 - 1718 - 107

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 15/03/2018
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 22/02/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:17

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 49 - 1718 - 108

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 108

Le chef d'établissement procède à la signature

[] du contrat

[X] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

BGE Hauts de France :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et BGE Hauts de France, représenté par Madame Cindy LEFEBVRE est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Simulation de gestion d'une jeune entreprise sur une session de deux jours consécutifs.

Durée : 1 session de 2 jours consécutifs « Je gère » du 19 au 20/04/18 pour les BTS CGO

Disposition financière : 2 x 75€ TTC; soit un montant total de 150 €

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:01

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 50 - 1718-109

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 109

Le chef d'établissement procède à la signature

[] du contrat

[X] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

marché BOF - Avenant

L'avenant à la convention de groupement de commande pour le marché Beurre Œufs Fromage (BOF) « Fourniture de denrées alimentaires fraîches » avec le Lycée Condorcet de Lens est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Prolongation du groupement de commande du Lycée Condorcet de Lens et du marché BOF jusqu'au 31/12/2018.

Durée : Du 01/09/18 au 31/12/18

Disposition financière : Les montants des engagements maximums exprimés en volume par article sont augmentés pour chaque adhérent de 15%.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:04

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 46 - 1718 - 110

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 110

Le chef d'établissement procède à la signature

[X] du contrat

[] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La Bruaysienne de Vidange :

Le contrat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et la Bruaysienne de Vidange est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Mise à disposition d'un hydrocureur et de son personnel pour des travaux d'assainissement

Durée : 1 an à compter de sa date de signature, renouvelable 2 fois par reconduction express

Disposition financière : 710€ HT soit 852€ TTC pour les cuisines et côté chaufferie + 1 800€ HT soit 2 160€ TTC pour la cour sud et la cour nord. + 100€ HT par heure pour les interventions urgentes hors contrat

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:56:53

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 47 - 1718 - 111

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 111

Le chef d'établissement procède à la signature

[X] du contrat

[] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

SARL CPSDA :

Le contrat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et la SARL CPSDA est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Maintien en service des équipements sportifs GES présents au gymnase : 5 buts de basket relevables + 2 buts de handball + 3 buts de basket amovibles

Durée : 3 ans avec une intervention tous les ans

Disposition financière : 3 500€ HT soit 4 200€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:56:55

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 59 - 1718- 112

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Maison des Lycéens-occupation de locaux :

La convention d'occupation de locaux pour la Maison des Lycéens est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Occupation de l'Espace CARNOT pour un concert de fin d'année ouvert aux familles et aux proches des élèves

Durée : Vendredi 1er juin 2018 à compter de 20H00 pour la durée nécessaire du concert

Disposition financière : 0€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:32

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 60 - 1718 - 113

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 113

Le chef d'établissement procède à la signature

[] du contrat

[X] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Dossier P.A.F.I individuel (Projet de parcours aménagé de formation initiale) :

Le projet de parcours aménagé de formation initiale (Dossier P.A.F.I individuel) est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Parcours aménagé de formation initiale qui s'adresse à des élèves de plus de 15 ans, en particulier aux lycéens de 16 à 18 ans, repérés comme en risque de décrochage scolaire.

Durée : Durée du parcours de quelques semaines à une année maximum avec ou sans interruption de scolarité

Disposition financière : Si un financement est nécessaire le dossier peut être présenté au GIP-FCIP

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 3

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:35

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 51 - 1718 - 114

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 114

Le chef d'établissement procède à la signature

[] du contrat

[X] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

CIDFF (Centre Information sur les Droits des Femmes et des familles) :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Intervention sur les violences faites aux femmes dans le cadre du thème « Justice et discrimination » de l'Enseignement Moral et Civique en classe de 2nde.

Durée : date à définir dans le courant du 2ème trimestre 2018

Disposition financière : Prise en charge des frais de déplacement et frais administratifs à hauteur de 56€

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:07

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 56 - 1718 - 115

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2017

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserve(s) :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 6

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:23

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 57 - 1718 - 116

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:26

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 55 - 1718 - 117

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louichard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des jurisdictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 3

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fonds de roulement global (Service Général + SRH)

Il reste à ce jour : 136 428.45 € sur le fonds de roulement mobilisable global (service général + SRH).

Afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'année en cours un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 59 900€ est proposé aux membres du Conseil d'Administration selon la répartition suivante :

Service AP : 16 500 €

Service ALO : 31 900 €

Service SRH : 11 500 €

Il restera après prélèvements : 136 428.45 € - 59 900 € = 76 528.45 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Louchard
Prénom : Patrick
Signé le: 09/04/2018 15:57:20

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 48 -1718-118

Année scolaire : 2017-2018

Par délibération du conseil d'administration

du 05/04/2018

acte n° 118

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Adhésion au Pôle d'Excellence Plasturgie et Composites Nord Pas de Calais :

L'adhésion au Pôle d'Excellence Plasturgie et Composites Nord Pas de Calais (PLASTIUM) en tant que membre actif est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Coût pour l'année 2018: 350 €/an

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:56:58

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 58 - 1718 - 119

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Hersin-Coupigny , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La modification de la sortie Entrainement Intersection à Calais projet 27 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Lieu : Hersin-Coupigny au lieu de Calais

Date : 07/04/2018

Coût prévisionnel : 145€ TTC pour le transport au lieu de 481€ pris en charge par l'établissement (gratuit pour les familles)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:29

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUSSIÈRE Cédex
Tél : 03.21.64.65.00 - Fax : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°1718-33-modifié
Sortie ou voyage collectif d'élèves
 Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Jeudi 05 avril 2018** sous la présidence de **Monsieur Patrick LOUCHARD**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

16 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Entraînement inter sections N° 27-Modifié**

Professeur responsable : M ou Mme PHILIPPS

Destination : HERSEN COUIGNY

Date ou période : 07 avril 2018

Classe concerne : section sportive judo section sportive judo section sportive judo

Nombre de participants : 33 Nombre d'élèves : 30 Nombre d'accompagnateurs : 3

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	145	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Etat Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France Autres :	0
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLE ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 145
Frais divers :	0	Participation des familles : 30Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	145€	Total recettes	145€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : 16

Pour : 16

Contre : /

Absentions : /

Nuls : / Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le 06 avril 2018

Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration


Patrick LOUCHARD

Cadre réservé aux autorités de contrôle

0620056Z

ACADEMIE DE LILLE

LPO LYCEE DES METIERS CARNOT

1 RUE SADI CARNOT

62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX

Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Régularisation d'écritures comptables

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 53 - 1718 - 120

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la réalisation d'O.R. exceptionnels

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la réalisation des ordres de recettes exceptionnels suivants :

- 296.73 € concernant des remboursements de frais de demi-pension commensaux non réclamés pour lesquels la prescription quadriennale est dépassée.
- 2 837.07 € concernant des remboursements de frais de demi-pension d'élèves non réclamés pour lesquels la prescription quadriennale est dépassée.
- 30€ concernant des remboursements de cautions pour les badges à vélo non réclamés pour lesquels la prescription quadriennale est dépassée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:14

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 52 - 1718 - 121

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2018

Réuni le : 05/04/2018

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à l'Association sportive du lycée Carnot

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le don de 1 040€ à l'Association sportive du Lycée CARNOT :

Ce don permettra l'achat des licences UNSS des membres de la section sportive JUDO pour un montant de 540€ et la participation partielle au championnat de France de cross-fitness qui s'est déroulé à Cognac pour 500€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 09/04/2018 15:57:11